

SNEPnice



**Je me syndique vite.....
Tu te syndique vite.....
Elle, il se syndique vite....
Nous, syndiquons vite
Vous, vous syndiquez vite.....
Ils se syndiquent vite.....
Et le SNEP est plus fort, plus efficace,
de votre adhésion, de votre confiance.**

INFOS RAPIDES 2013

NUMERO 4

**bureau@snepfsu-
nice.net**

06 octobre 2012

«Non ! La trahison n'est pas la condition suprême du pouvoir. Elle n'est pas la loi souveraine des démocraties. » Jean Jaures

Bonjour à tous,

Tout d'abord la relecture du numéro précédent m'a permis de constater que bien que retraité je ne suis pas tout à fait bon pour l'hospice même si c'est le terme que j'emploie lorsque j'envisage la prochaine journée du sport scolaire sous de meilleurs auspices. Je vous remercie de m'avoir épargné quolibets et railleries pour cette utilisation d'un vocabulaire impropre. Je serais plus attentif à l'avenir.

- **Les retraités : des nantis ?**
-Les retraités sont des citoyens à part entière

C'est pourquoi nous nous félicitons de la tenue de la conférence sociale que veut organiser le gouvernement et réaffirmons notre volonté d'y porter nos revendications :

Mettre fin à la dégradation de notre pouvoir d'achat, particulièrement pour les retraités qui touchent de faibles pensions. De plus en plus de retraités âgés, des femmes seules le plus souvent, se trouvent en situation de grande précarité (cf. Pour 06 n° 67, avril 2012). Pas de pension inférieure au smic pour une carrière complète.

Financer l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et permettre aux services d'aides à domicile de remplir leur mission. Les personnes âgées et leur famille ne peuvent tout assumer.

Mais la perte d'autonomie ne concerne pas que les personnes âgées. Sa prise en charge doit faire l'objet d'un financement collectif et solidaire dans le cadre de la Sécurité Sociale. Même si le gouvernement y semble favorable les assurances privées, voire certaines mutuelles lorgnent toujours sur le gâteau, il ne faut pas baisser la garde.

Enfin l'accès aux soins qui est un droit fondamental est rendu de plus en plus difficile par des hausses multiples : dépassements d'honoraires, franchises diverses, cotisation des mutuelles, ...etc... et trop de retraités renoncent à se soigner.

Pouvoir d'achat, perte d'autonomie, accès aux soins ne concernent pas que les retraités même s'ils sont plus que les actifs davantage exposés à certains risques. Leurs organisations syndicales ont des propositions que les pouvoirs publics doivent entendre.

- Retraités = privilégiés

Un certain nombre de démagogues, journalistes ou membres de la cour des comptes, cherchent à nous faire passer pour des nantis jouissant de privilèges indus qu'on devrait supprimer pour assainir les comptes du pays.

Par exemple au niveau fiscal une déduction de 10% pour « frais professionnels » inexistants par nature. Or cette déduction n'a rien à voir avec ceux-ci, c'est une contrepartie de la suppression des 20% dont ils bénéficiaient en tant qu'actif pour tenir compte de la sincérité des revenus déclarés.

Ils bénéficient aussi d'une CSG moins élevée. Certes, mais la retraite était synonyme de l'arrêt de certaines cotisations sociales. La CSG a été une charge supplémentaire pour les retraités et si on leur a consenti un taux d'imposition moindre c'est pour tenir compte du fait que leurs cotisations aux compléments santé sont plus élevées que pour les actifs.

Rappelons aux amnésiques que les retraités ne sont pas une masse d'égoïstes arcbutés sur leurs prétendus privilèges. Ils fournissent les gros bataillons des bénévoles animant les associations sportives, culturelles, caritatives,...qui maintiennent la cohésion sociale du pays. Ils assument souvent, selon leurs moyens, une aide matérielle à leurs enfants en difficultés (chômage), à leurs parents âgés. Si on évoque leur patrimoine il serait bon de préciser qu'il représente pour la plupart d'entre eux le résultat d'une vie de travail et se réduit souvent à bien peu de chose. Les 10% de nos compatriotes qui détiennent 50% du patrimoine national ne comprennent que fort peu de retraités dans leurs rangs.

Pourtant c'est sur certains retraités que l'ont tape en ponctionnant leurs pensions (0,15% cette année, le double l'an prochain) pour équilibrer les comptes de la sécurité Sociale. Ce n'est pas admissible.

-Agir

Les retraités ont donc des attentes fortes et veulent les faire connaître. C'est dans ce but que les organisations syndicales de retraités CFDT, CFTC, CFE/CGC, CGT, FSU, UNSA et la FGR/FP souhaitent attirer l'attention du gouvernement en faisant du 11 octobre 2012 une journée de mobilisation et d'action unitaire, en organisant une manifestation nationale à Paris, tout en encourageant des initiatives diverses au niveau des départements.

Dans le 06 la CFDT ne souhaite pas descendre dans la rue à cette date dans le contexte actuel, préférant d'autres types d'action.

Par contre la FGR/FP, la FSU, et la CGT estiment qu'on ne peut se désintéresser du 1,4 million de retraités vivant au dessous du seuil de pauvreté, le mot même de retraité n'étant pas cité parmi les préoccupations gouvernementales.

Elles ne peuvent s'accommoder non plus que la prise en charge de la perte d'autonomie soit repoussée en 2015 comme indiqué par Madame la ministre ni de la ponction sur nos retraites. Il faut au contraire rendre visibles nos demandes et pour cela elles appellent à un rassemblement dans le département comme les années précédentes et invitent les retraités à venir nombreux.

Jeudi 11 octobre 2012
A NICE PLACE GARIBALDI
à partir de 10 heures

A TOULON DEVANT LA PREFECTURE DU VAR

à 10 heures 30

- **Elections aux CA : c'est pour bientôt**

Et c'est même normalement cette semaine. Alors :

- Faire en sorte que tous les collègues d'EPS votent et pour la liste FSU
- S'assurer que les collègues qui n'ont pas cours jeudi votent à l'avance par dépôt
- Faire le « battage » nécessaire pour que le plus possible de candidats FSU soient élus

- **Stage syndical : militer dans son établissement**

Le SNES organise comme tous les ans un stage départemental dans le 06 au lycée Carnot de Cannes et dans le 83 au collège la Ferrage de CUERS le 15 novembre ouvert bien entendu aux militants du SNEP. Très utile notamment pour les élus au CA. N'oubliez pas de faire la demande d'autorisation d'absence 1 mois à l'avance, de vous inscrire auprès du SNES et de nous en informer.

A bientôt et courage à tous.

Dominique HENROT